

traits d'agences

L'actualité des agences d'urbanisme

Supplément au n° 57 de **traits urbains**, le mensuel opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains *(ne peut être vendu séparément)*

33^E RENCONTRE NATIONALE
DES AGENCES D'URBANISME
À BORDEAUX

Chiffrer
Déchiffrer
les villes

INTELLIGENCE TERRITORIALE
ET RENOUVEAU DE
L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

19/20/21 NOVEMBRE 2012
ROCHER DE PALMER – CENON

Automne 2012

Dossier

Chiffrer et déchiffrer les villes



Patrick Tanguy : l'éco fait (l')urbain

Marie-Pierre Cabanne : l'ingénierie publique, construction à partager

traits d'agences

Automne 2012

EN BREF

- Grand Amiénois : SCOT et PLUi **3**
en ligne de mire
- Tours expérimente la démarche BIMBY **3**
- Franche-Comté : des ateliers territoriaux pour nourrir la révision du SRADDT **3**
- Expo Marseille, de la ville à la métropole : un demi-siècle d'histoire urbaine **4**
- Le Havre connecte la Seine au monde **4**
- Nantes : un pari « prospectif et participatif » **4**
- Nouveau Club FNAU : « Culture et patrimoine » **4**
- Les publications **5**
- Mouvements dans les agences **6**
- Travaux en cours **6**
- Agenda **6**

DOSSIER

Chiffre et déchiffrer les villes

- Déchiffrer les villes : un enjeu démocratique **8**
- Les Ateliers-métiers **10**
- A la recherche de compromis avec l'eau **11**
- Mérignac 2050, Mérignac 2012 **11**
- Les trames vertes et bleues **12**
- De nouvelles pratiques collaboratives **13**
- Méthodes en mutation **9**
- La mutualisation de la donnée, absolu ? **14**
- Habitat et politiques locales **15**
- Le périurbain entre rêve et réalité **15**
- Ville et université se trouveront-elles ? **16**
- Modélisation et mobilités urbaines **16**
- Agences en recherche **17**
- Comment communiquer sur l'urbanisme ? **17**
- Mériadeck : reconstruire la ville sur la ville **18**
- Quelle définition du « grand territoire » ? **18**
- L'art est-il soluble dans l'urbanisme ? **19**
- « Réalité mobile » en systèmes urbains **20**
- Projets, politiques et santé des habitants **20**
- La vie pareille autrement ? Témoignages **21**
- L'observation économique territoriale **22**

PORTRAITS

- Patrick Tanguy **23**
l'éco fait (l')urbain
- Marie-Pierre Cabanne **24**
l'ingénierie publique,
une construction à partager

(Image de couverture :

© Benjamin Ribeau/Kubik.fr)

CHIFFRER ET DÉCHIFFRER LES VILLES

UNE INVITATION À « CHANGER NOS LUNETTES »
POUR LA RENCONTRE DES AGENCES D'URBANISME



DR

C'est l'agglomération de Bordeaux qui accueillera la 33^e Rencontre des Agences d'urbanisme, les 19, 20 et 21 novembre prochains. A cette occasion, nous questionnerons « les lunettes » et les outils que nous utilisons pour déchiffrer les territoires, ainsi que les méthodes pour y conduire l'action politique. Car la manière de « lire » les phénomènes oriente aussi la manière d'agir.

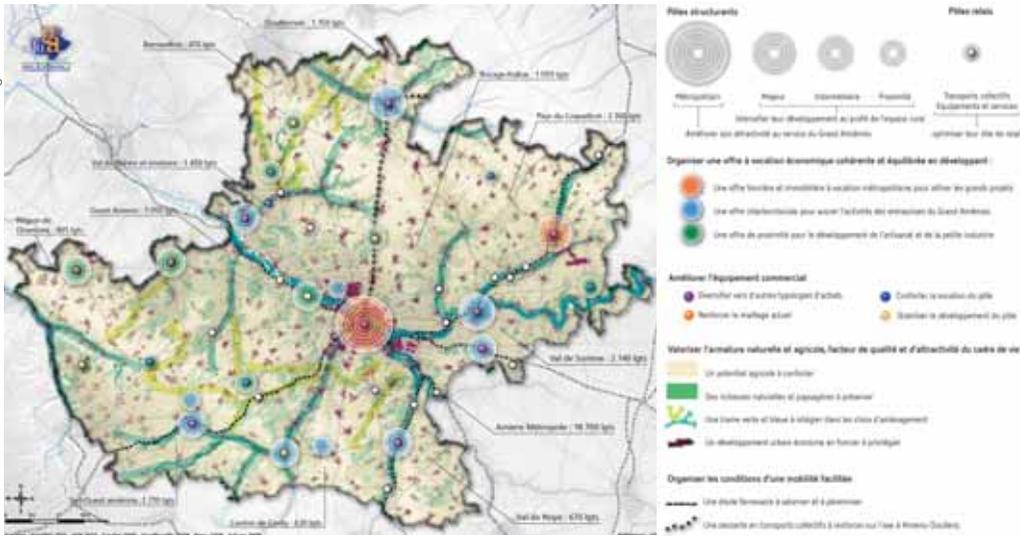
Sommes-nous sûrs de la justesse de nos grilles de lecture ? Quelles zones d'ombre laissent-elle pour rendre compte de la complexité et de notre manière de faire société ? Gouvernons-nous avec les bons instruments pour piloter les politiques territoriales ? Comment renouveler les corpus d'analyse et construire de nouvelles méthodes de coproduction ? Autant de questions à aborder dans la vingtaine d'ateliers qui seront aussi des occasions de découvrir le territoire bordelais sous des angles parfois inhabituels.

Dans une étape nouvelle de décentralisation qui va laisser une large place à l'expérimentation locale dans l'agencement des compétences des collectivités, la 33^e Rencontre questionnera les enjeux de mutation de l'ingénierie territoriale et celle des agences pour aborder ce nouvel âge des territoires. ■

Vincent Feltesse, Président de la FNAU

traits d'agences, actualité des agences d'urbanisme, supplément au n° 57 de Traits urbains, le mensuel opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément). • Editeur : Innovapresse & Communication - 1, place Boieldieu - 75002 Paris - Tél. : 01 48 24 08 97 - Fax : 01 42 47 00 76 - www.urbapress.fr - RCS Paris B 329255 566 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0213 T 87608 • Directeur de la publication : Christian Coustal • Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme : 1, rue de Narbonne 75007 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org • Comité éditorial : Brigitte BARIOL, Jean-Marc OFFNER, Florence SORRENTINO, Marie-Christine VATOV • Ont participé à ce numéro : Franck ALBERT, William ALLAIRE, Jérôme BARATIER, Brigitte BARIOL, Sofia BEKRAR, Didier BESINGRAND, Gérard BLANC, Nathalie BRUANT-SERAC, Damien CAUDRON, Jean-Christophe CHADANSON, Isabelle COLLET, Julien DE LABACA, Anne DELAGE, Létizia DELORME, Simone DUPLAN, Juliette DUSZYNSKI, Julie FAUCHIE, Marie-Marthe FAUVEL, Bruno FAY, Cécile FERE, Emmanuelle GAILLARD, Frédéric GILLI, Emmanuelle GOITY, Jérôme GRANGE, Vincent LANOE, Lucile LAURIN, Isabelle LEBRE, Claude MAILLIERE, Elodie MAURY, Dominique MUSSLIN, Jean-Marc OFFNER, Cécile RASSELET, Sandra RINJONNEAU, Silvana RODRIGUES-GARCIA, Michel ROUGET, Muriel ROUZE, Caroline SANNIER, Florence SORRENTINO, Frédéric THEULE, Claire-Marie THIBAUT, Pierre TRIDON, Pascal VAN ACKER, Bruno VIDALIE, Daniel ZOBELE • Directeur artistique : Alain Martin • Maquette : Marie-Hélène Regnier • Abonnement annuel à Traits Urbains : 85 € TTC (7 numéros) - 15 € le numéro, 25 € le hors série - TVA : 2,1 % - renseignements et abonnement : abonnement@innovapresse.com • Imprimeur : Corlet Imprimeur (14) • Dépôt légal : à parution.

© NavTEQ 2011 - IGN 2010 - Sandre 2009 - Geoparc 2008 - Nasa 2008 - Aduga 2008



GRAND AMIÉNOIS : SCOT ET PLU EN LIGNE DE MIRE

Depuis 2008, l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (Aduga) accompagne le pays éponyme dans l'élaboration de son Schéma de cohérence territoriale. Douze intercommunalités, dont la communauté d'agglomération Amiens Métropole, 381 communes aux profils variés, 335 000 habitants, dont 40 % habitent Amiens, et 3 000 km² : voici très succinctement dressé le portrait de l'un des plus grands SCOT de France. Arrêté le 20 avril dernier à l'unanimité, le SCOT du Grand Amiénois intègre non seulement un DAC Grenelle, comprenant sept ZACOM, mais aussi des orientations territorialisées. Pistes de projet, ces dernières favorisent l'appropriation du SCOT et guident les élus dans l'élaboration de projets de territoire intercommunaux. L'autre originalité du SCOT entend faciliter la prise en main du document et lui confère un caractère opérationnel : le document d'orientation et d'objectifs (DOO) est organisé en onze fiches objectifs (foncier, habitat, mobilité, agriculture, etc.) elles-mêmes déclinées en fiches-actions contenant, chacune, les prescriptions et recommandations.

L'approbation du SCOT du Grand Amiénois est prévue pour fin décembre 2012, mais d'ores et déjà les intercommunalités prennent le relais du pays pour esquisser l'avenir de ce vaste territoire : quatre d'entre elles élaboreront un PLU intercommunal dès 2013, et Amiens Métropole formulera les grandes orientations de son projet urbain « Amiens 2030 ».

Pour découvrir le SCOT : → www.aduga.org → Contact : scot@grandamienois.org

TOURS

EXPÉRIMENTE LA DÉMARCHE BIMBY

Comment faire émerger la ville durable des tissus pavillonnaires existants ? Dans quelle mesure la division parcellaire peut-elle être au service d'une nouvelle urbanité ? Telles sont les questions que pose la démarche BIMBY (Build In My Back-Yard) conduite par le CETE Normandie-Centre. L'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours a souhaité tester in vivo ce processus dans deux communes afin de déterminer les conditions dans lesquelles cet urbanisme négocié sera au service d'un projet urbain global. Les premiers enseignements de cette recherche-action financée par l'ADEME et la DREAL



Centre sont au nombre de trois : en premier lieu, révéler le foncier invisible des tissus pavillonnaires nécessite une investigation approfondie de ces tissus jusqu'ici peu analysés ; par ailleurs, face à la variété des typologies de bâtis et d'îlots, il est difficile de déterminer des règles d'urbanisme indifférencié dans les documents d'urbanisme : la division de parcelle bien vécue appelle du sur-mesure ; enfin,

l'accompagnement des habitants dans l'élaboration de leur projet nécessite la mise en place d'une offre de service conséquente afin de garantir la bonne intégration du projet.

Il existe un réel potentiel pour les tissus pavillonnaires, en se densifiant, de participer à la lutte contre l'étalement urbain tout en améliorant le cadre de vie de chacun. Ce processus, pour être mis au service du bien commun, nécessite une ingénierie dédiée permettant d'anticiper et d'accompagner les initiatives individuelles.

→ www.atu37.org
→ www.bimby.fr

FRANCHE-COMTÉ : DES ATELIERS TERRITORIAUX POUR NOURRIR LA RÉVISION DU SRADDT

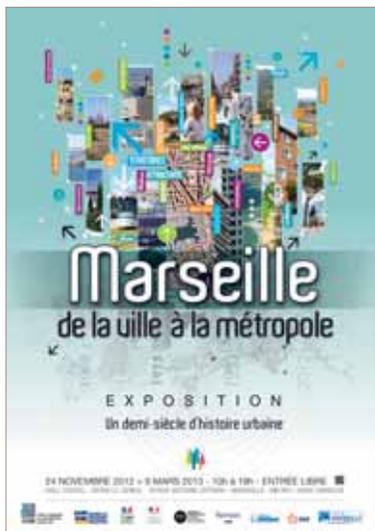
Engagée dans la révision de son SRADDT - document stratégique cadre des politiques publiques régionales -, la Région Franche-Comté a sollicité les trois agences d'urbanisme régionales (Belfort, Besançon, Montbéliard) pour animer cinq ateliers territorialisés. Organisés en juin et juillet, ces ateliers ont permis aux acteurs socio-économiques de travailler notamment par petits groupes autonomes de 7-8 personnes propices aux échanges. Cette démarche originale a réuni au total près de 500 personnes.

Tandis que la Région animait la question du développement économique, les agences de Belfort et Montbéliard ont pris en charge la thématique de l'organisation territoriale. Les principaux sujets abordés portaient, de façon plus ou moins marquée selon les lieux, sur les thématiques des relations ville-campagne, des mobilités, du transfrontalier, des coopérations territoriales et de la répartition territoriale des services.

Enfin, l'agence de Besançon se chargeait des « ressources et biens communs ». De riches débats ont traduit un lien puissant avec le territoire et fait émerger la nécessité de préserver les paysages franc-comtois, les ressources naturelles, l'esprit solidaire et coopératif ou encore la valeur « travail » en lien avec l'excellence des savoir-faire. Prochaine étape : un séminaire de synthèse à l'automne.

→ www.autb.fr
→ www.audab.org
→ www.adu-montbeliard.fr





EXPO MARSEILLE, DE LA VILLE À LA MÉTROPOLE : UN DEMI-SIÈCLE D'HISTOIRE URBAINE

L'Agence d'urbanisme de Marseille (Agam) organise une grande exposition qui prendra place du 24 novembre prochain au 9 mars 2013 dans le hall de Gaston Castel, siège actuel de la DDTM et de la DREAL, à quelques pas de la gare Saint-Charles. Témoin et acteur privilégié des mutations urbaines de l'agglomération marseillaise, l'agence d'urbanisme a souhaité, à l'aube de l'année 2013, où Marseille sera Capitale européenne de la culture, proposer une lecture originale et renouvelée de la cité pour comprendre la fabrication de la ville et la construction progressive d'un territoire métropolitain. Déployée sur 600 m², cette rétrospective offrira aux visiteurs un voyage au fil des grands événements et des aménagements décisifs qui ont façonné l'urbanisation de Marseille et de son territoire depuis 1962, année marquée par l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie, jusqu'aux enjeux de la ville du futur. Une quarantaine de panneaux regroupant images d'archives, cartographies, schémas mais aussi films d'époque illustreront les étapes de l'urbanisation autour de trois fils conducteurs : la centralité, la ville au quotidien (logement, équipement, transport) ainsi que l'attractivité et l'ouverture au monde. Réalisée par les équipes de l'Agam,

l'exposition s'est construite avec l'appui de nombreux partenaires, institutions et acteurs du développement urbain. Par ailleurs, conférences et visites guidées viendront ponctuer ces quatre mois. Un programme d'événements à suivre sur le blog dédié à l'exposition.

→ www.marseilledelaville.alametropole.com

NOUVEAU CLUB FNAU : « CULTURE ET PATRIMOINE »

Culture et patrimoine : des domaines relevant du champ de compétences des agences ? Une enquête menée en 2012 par l'agence de Besançon, en collaboration avec la FNAU, sur l'implication des Agences en matière de culture et de patrimoine, semble abonder en ce sens. Elle montre en effet que si les niveaux d'investissement et les sujets abordés varient, les agences tendent à constituer une expertise spécifique dans ces domaines. Souvent encore informelle, cette expertise tire son originalité d'un positionnement à l'articulation entre urbain et culture. Mais l'enquête pointe aussi un certain nombre de difficultés : manque de portage politique, d'outils, de données... La FNAU propose de capitaliser les pratiques et de chercher à dépasser les difficultés en mutualisant expériences, réflexions, méthodologies, réseaux... C'est l'objet du nouveau Club FNAU « Culture et patrimoine ».

D'abord mis en place sous la forme d'un groupe de travail, ce Club se réunira chaque trimestre. Au-delà des réflexions techniques et pratiques sur la façon d'aborder, traiter et intégrer la dimension culturelle et patrimoniale dans les études urbaines, l'objectif vise bien à asseoir une philosophie commune pour l'action et à montrer la spécificité, l'originalité et les potentiels réels des agences sur ces questions. Prochaine réunion à l'automne.

→ Contact : marie-marthe.fauvel@audab.org

NANTES : UN PARI « PROSPECTIF ET PARTICIPATIF »

Etre reconnu pour sa qualité de vie et son développement équilibré n'empêche pas de s'interroger sur les choix de territoire pour demain. Et de vouloir en débattre collectivement. C'est le pari qui a été fait par les 24 maires de Nantes Métropole : organiser un vaste débat de deux ans avec les habitants, entreprises, institutions, associations, écoles, etc. pour préparer un nouveau projet « 2030 ». L'organisation en a été confiée à l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran). Ainsi est née la démarche « Ma Ville Demain », lancée en décembre 2010 et qui aboutira



tira en décembre 2012. Avec le soutien des communes et acteurs de l'agglomération, l'Auran est allée à la rencontre de chacun pour présenter les enjeux et la réalité du territoire, analyser les contributions et les propositions, et apporter son expertise sur les spécificités et les potentiels de la métropole nantaise. Entre observatoire global et consultation générale, en quelque sorte. 22 000 personnes ont participé à plus d'une centaine d'événements : débats, réunions publiques, ateliers, cafés citoyens, rassemblements associatifs, rencontres d'entreprises. 1 500 propositions et contributions ont ainsi été récoltées. A partir d'octobre, trois visions pour 2030, issue de cette démarche, seront présentées à l'ensemble des habitants, avant que les élus ne décident d'un nouveau projet de territoire.

→ www.mavilledemain.fr

→ www.auran.org

LE HAVRE CONNECTE LA SEINE AU MONDE

L'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH), avec 21 partenaires de sept pays, réalise le projet européen Weastflows, pour développer la connectivité fret sur un corridor « vert » Ouest-Est en Europe. Le projet porte sur trois dimensions : territoriale, logistique, technologique. Il intègre les axes majeurs et les corridors de fret terrestres et *short sea*, les liens sous-utilisés et les réserves de capacité, les connexions avec les *gateways* maritimes ou terrestres et les solutions organisationnelles innovantes. L'enjeu français est de raccorder les ports du Havre, de Rouen et de Paris, et le territoire normand aux infrastructures de transport européennes.

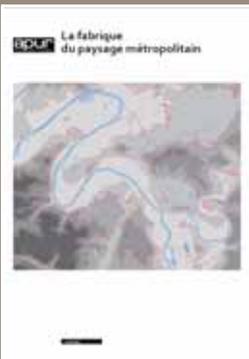
L'agence du Havre pilote la cartographie SIG et l'analyse des infrastructures de transport de fret pour l'Europe du Nord-Ouest. Les autres partenaires étudient le niveau d'utilisation des infrastructures de transport et l'analyse des flux de marchandises à l'échelle nord-ouest européenne. Le travail réalisé par l'AURH permet, en France, d'approfondir la connaissance de l'arrière-pays des ports de la Vallée de la Seine, mais aussi de ses concurrents directs que sont Anvers et Rotterdam et de faire de Seine Gateway® un territoire connecté au monde.

Ce *gateway* européen, qui est en préfiguration, pèsera face au monde globalisé, associant le Thames Gateway, Shannon-Limerick Gateway, Atlantic Gateway, Duisbourg Gateway et Seine Gateway®.



→ Blog AURH :

www.aurhinweastflows.com



LA FABRIQUE DU PAYSAGE MÉTROPOLITAIN

Cette étude de l'Apur interroge le grand paysage de la métropole parisienne : de quoi est-il fait ? Quelles images produit-il ? Quel rôle va-t-il jouer dans la transformation de la métropole ?

Le grand paysage a d'abord été décomposé et recensé puis, avec l'expertise de Bertrand Warnier, des travaux de lecture des paysages à plusieurs échelles ont été menés par des méthodes alliant les outils cartographiques et le regard sensible ; enfin la réflexion a porté sur les éléments urbains et architecturaux qui pourraient servir de leviers pour construire un paysage plus lisible, plus reconnaissable et plus emblématique de la construction métropolitaine en cours.

→ Disponible sur le site de l'agence : www.apur.org/article/fabrique-paysage-metropolitain

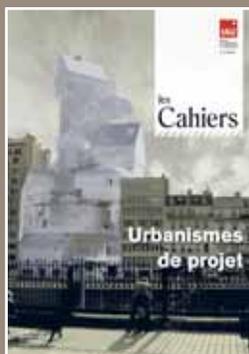


CAMBO : CAHIERS DE LA MÉTROPOLE BORDELAISE

Bordeaux est l'une des agglomérations françaises dont les mutations sont les plus passionnantes à penser et à vivre. Pour rendre compte de cette dynamique,

l'a-urba lance CaMBo (Cahiers de la Métropole Bordelaise). Donner les clés de compréhension de la ville contemporaine, favoriser l'apprentissage collectif de la culture urbanistique, partager les ambiances sensibles de l'urbanité, rassembler les pièces des dossiers qui font l'avenir de la métropole bordelaise : telles sont les ambitions de CaMBo. Chaque numéro est consacré à un dossier thématique. Le premier s'intéresse au cosmopolitisme bordelais. Le second (novembre 2012) s'intitulera *Marcher en ville*. Des rubriques récurrentes complètent la formule de cette revue semestrielle inédite de 80 pages.

→ Pour s'abonner : www.lefestin.net



LES CAHIERS DE L'IAU : DE L'URBANISME DE PROJET AU FONCIER

Les deux derniers numéros des Cahiers de l'IAU traitent de l'urbanisme de projet et du foncier. De la reconversion industrielle à l'aménagement

d'espaces publics, du projet urbain en milieu rural à la création d'axes de transports, le n° 162 montre la permanence et l'évolution des réflexions sur la conception urbaine. Quant au n° 163, il vise à combattre l'idée reçue selon laquelle le foncier, rare, serait le principal frein à la construction. Le foncier existe, c'est sa transformation en droits à construire qui pose problème.

→ Vente et téléchargement : www.iau-idf.fr
 N° 162 / interview vidéo : www.iau-idf.fr/multimedia/urbanismes-de-projet.html
 N° 163 / Interview vidéo : www.iau-idf.fr/multimedia/les-enjeux-du-foncier.html



LES GRANDES AIRES URBAINES FRANÇAISES : UN ESSAI DE TYPOLOGIE

Comment la statistique révèle-t-elle le « fait urbain » ? A la suite de l'actualisation par l'INSEE du zonage du territoire national en

aires urbaines, la FNAU a souhaité procéder à une nouvelle analyse transversale des aires urbaines et en examiner l'évolution. Cette étude propose, outre une analyse thématique, un essai de typologie des grandes aires urbaines qui souligne l'émergence de systèmes métropolitains. Les aires urbaines connaissent des évolutions à plusieurs vitesses, avec des tendances géographiques marquées, particulièrement en termes de dynamisme démographique.

→ Disponible sur le site de la FNAU : www.FNAU.org



DR

MOUVEMENTS DANS LES AGENCES

Damien Caudron

Etudiant à l'Institut d'études politiques de Lyon, Damien Caudron n'imaginait pas qu'il reviendrait vingt ans après dans cette ville magnifique pour en diriger l'agence d'urbanisme; ni qu'il aurait œuvré entre temps dans quatre autres agences du réseau.

Ce Lillois d'origine a tout naturellement débuté sa carrière à Lille. Il y a découvert les multiples facettes des métiers et des dossiers en agence, le contact avec les élus, le travail avec les services des collectivités.

Recruté à Tours, il aide au repositionnement de l'agence au côté d'une Communauté d'agglomération naissante. Cette période « post-SRU »

est aussi l'occasion pour lui de s'impliquer auprès de la FNAU. C'est l'agence de Besançon qui lui offrira son premier poste de directeur.

Depuis 2007, il dirige l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, dont le siège est à Bayonne et une antenne à Pau. « Mon travail, je ne le fais jamais seul. Sans la mobilisation du personnel, ni la confiance du partenariat, rien n'aurait été possible. Je n'imagine pas agir autrement à Lyon ». ■

AGENDA

- **17 octobre, Paris :**
Réseau des pôles métropolitains : atelier dédié aux études de la DATAR : systèmes urbains et métropolisation
- **13 novembre, Paris :**
10^e Séminaire de l'observation urbaine sur l'habitat
- **19-20-21 novembre, Bordeaux :** 33^e Rencontre de la FNAU
- **10 décembre, Nancy-Metz :**
Séminaire Datar-Mot-FNAU sur l'observation transfrontalière
- **11 décembre, Nancy :**
Réseau des pôles métropolitains, atelier transfrontalier

TRAVAUX EN COURS

■ CANDIDATURE UNESCO : CHAMPAGNE !

Le projet d'inscription au Patrimoine mondial des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne constitue un enjeu et un défi majeur pour l'Agence d'urbanisme de Reims. Initier, convaincre, mobiliser, rédiger, cartographier, coordonner sont autant d'actions qui qualifient sa mission.

Ce projet a généré un travail en réseau sans précédent et a été l'occasion pour tout un territoire et ses acteurs de se fédérer autour d'une ambition partagée, de valoriser et de préserver ce patrimoine unique. Le réseau de la FNAU a été déterminant, notamment par l'intervention de l'IAU Ile-de-France qui a intégré

l'agence d'urbanisme de Reims dans le groupe de travail. Au terme de six années de préparation, le dossier de candidature est aujourd'hui en cours de finalisation. Le projet de candidature a été déposé le 21 septembre auprès du Centre du Patrimoine mondial ainsi que des deux ministères en charge de l'instruction de la candidature (Culture et Ecologie). Après un dernier examen par le Comité des biens français en fin d'année, et sur sa proposition, en janvier 2013, les deux candidatures qui représenteront les couleurs de la France à l'Unesco. ■

Pour plus de renseignements : → www.audrr.fr

■ SAINT-ETIENNE : LE PATRIMOINE, L'ÉLU, L'HISTORIEN ET L'URBANISTE

L'agence de Saint-Etienne a recruté en 2007 sur une mission patrimoine Guillaume Sodezza, pour sa double formation d'histoire de l'art et d'urbanisme et sa pratique du SIG. Un contrat CIFRE lui a permis de mener parallèlement une thèse. La méthodologie développée permet de repérer, à partir de cartographies anciennes et de photographies aériennes, les traces de l'histoire en donnant une lecture historique de la géographie urbaine d'aujourd'hui. Facilement mis en œuvre dans les PLU et les études urbaines, le rendu cartographique transmet visuellement l'intelligence des lieux et répond aux besoins des élus et urbanistes, sans trahir l'historien. ■

→ www.epures.com

■ ATELIER PARISIEN D'URBANISME : QUELLE PLACE POUR LES JEUNES DANS LA CITÉ ?

Inscrite au programme de travail partenarial de l'Apur, cette étude porte sur les jeunes de

16 à 25 ans à Paris - ceux qui y vivent comme ceux qui y viennent. Ce travail prospectif, qui se déroulera sur deux ans, comporte trois volets : en premier lieu, les jeunes Parisiens et leurs conditions de vie : leurs revenus, les emplois, le logement et la citoyenneté ; puis les jeunes et l'offre institutionnelle : perception, utilisation des équipements sportifs et culturels ; enfin les nouvelles pratiques, en particulier les nouvelles activités dans l'espace public, les lieux détournés, les manques... ■ Plus d'information : → www.apur.org/article/place-jeunes-cite



© Epures/AU Saint-Etienne - F. Guy



© Agence Scripto Didier Fauthoux

CHIFFRER ET DÉCHIFFRER LES VILLES

La carte n'est pas le territoire... mais elle en donne une représentation bien utile. Les représentations modélisent le réel pour mieux l'appréhender, en réduisant la complexité. Elles donnent une signification au monde qui nous entoure. En voulant « chiffrer et déchiffrer les villes », la 33^e Rencontre des agences d'urbanisme aborde de front cette question des représentations, de leur genèse et de leurs effets. Car l'action publique s'appuie constamment sur des représentations de la réalité urbaine et territoriale qu'elle souhaite transformer. Pour « donner à voir », les lunettes sont nombreuses : enquêtes, observatoires, concepts... Ces grilles d'analyse préétablies « formatent » l'action ; elles font le tri parmi les données, elles les mettent en forme à leur manière. La méthode est donc affaire politique. Il s'agit de bien choisir ses « lunettes » et d'éviter un triple écueil : l'obsolescence, l'inadaptation, l'aveuglement.

Des instruments obsolètes :

Bien des dispositifs d'observation, conçus pour décrire la situation d'un moment donné au regard d'une question spécifique, continuent à être utilisés, malgré une date de péremption dépassée ! La force des routines, le coût d'un changement d'outillage, le souci comparatif, plaident pour le conservatisme méthodologique. Ainsi les enquêtes-ménages-déplacements ont-elles été inventées à l'époque où l'on prenait conscience de l'existence d'un marché des déplacements. Le partage modal devint alors le critère quasi exclusif en matière de gestion de la mobilité. Aujourd'hui, l'objectif majeur de réduction des émissions de gaz à effet de serre devrait centrer le suivi des politiques de déplacements sur les distances parcourues en voiture. Cette variable, délicate à évaluer, se fait oublier...

Des focales inadaptées :

Les géographes savent combien est important le choix d'une échelle d'analyse. On ne voit pas la même chose selon la focale d'observation. Et l'emboîtement des échelles, façon poupées russes, fonctionne de moins en moins, à l'heure des réseaux et de la « glocalisation ». Cette difficulté à saisir les complexités socio-spatiales s'avère aussi problématique pour les trames vertes et bleues que pour les flux économiques. Là encore, des ruptures méthodologiques sont à enclencher, pour élargir les champs de vision.

Des « optiques » lacunaires :

Enfin, de nombreuses thématiques peinent à émerger dans le débat technico-politique faute de chiffres, de données, d'indicateurs. Ainsi les interdépendances spatiales sont-elles aujourd'hui trop peu appréhendées, alors que les processus de métropolisation devraient en faire une préoccupation prioritaire. Autre exemple, les rythmes urbains ne font l'objet que d'études ponctuelles, alors que les ambitions du chrono-aménagement (prise en compte de la désynchronisation des temps sociaux, de la ville événementielle) les désignent comme sujets d'analyse pérennes.

Les ateliers de la 33^e Rencontre aborderont ces problèmes. Des pistes de réflexion sont à approfondir, des techniques à généraliser, des innovations à tester, des transferts méthodologiques à opérer. Seules une intelligence territoriale renouvelée et une expertise plurielle assumée permettront d'ouvrir l'éventail des problèmes et des solutions, pour une action publique urbaine à la fois plus pertinente, plus efficace et plus légitime.

**Jean-Marc Offner, directeur général
de l'a-urba (Agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine)**

DÉCHIFFRER LES VILLES : un enjeu démocratique

par Frédéric GILLI, chercheur associé à Sciences Po, directeur associé de l'agence Campana-Eleb-Sablic

La FNAU et l'a-urba ont organisé le 15 mai dernier un séminaire introductif à la 33^e Rencontre des agences d'urbanisme.

Ce séminaire a été l'occasion de présenter des travaux de chercheurs suite à un appel à projets sur le thème de la rencontre paru dans différents supports. Ces contributions viendront nourrir également les réflexions des ateliers visites et métiers organisés à Bordeaux à l'occasion de la Rencontre. Ce séminaire s'inscrit dans une volonté de rapprochement, de percolation et de porosité entre les agences d'urbanisme et le monde de la recherche. Frédéric Gilli en a réalisé la synthèse conclusive et revient sur l'enjeu démocratique du déchiffrement des villes.

Nos villes semblent non maîtrisables, on ne parvient plus à mesurer et représenter leurs transformations en temps réel, ni à les anticiper précisément. L'ensemble des dimensions techniques qui paramètrent nos espaces urbains sont devenues trop nombreuses, trop complexes, pour être appréhendées comme un tout : des kilomètres de tuyaux installés, des centaines de kilomètres de câbles déployés, des kilomètres carrés d'espaces artificialisés, des

millions de mètres cubes de béton, de verre, d'acier, de bois assemblés, des dizaines de millions de déplacements, des milliards d'euros échangés, des centaines d'entreprises qui naissent et meurent et des emplois à l'envi... c'est presque le quotidien d'une grande agglomération. Les chiffres se multiplient mais le sens se perd : on chiffre de mieux en mieux la ville, mais on peine de plus en plus à la déchiffrer. L'information demeure un instrument de pouvoir : disposer de données permet d'être mieux armé pour agir. Il est fondamental d'observer et de quantifier les transformations à l'œuvre si l'on veut comprendre et aménager. Reste à savoir ce que l'on cherche à comprendre et aménager. De ce point de vue, un déchiffrement des enjeux auxquels la ville est confrontée mérite d'être effectué en amont de la constitution des indicateurs car le nombre d'acteurs légitimes pour porter un regard sur une ville s'est multiplié et leurs vues ne sont pas nécessairement concordantes.

Les élus, évidemment, sont légitimes pour se prononcer sur les enjeux qu'il s'agit de maîtriser, mais les experts ont aussi leur mot à dire. Les techniciens, sont naturellement partie prenante du dispositif et de plus en plus les « partenaires » (monde éco-

nomique, universitaire, consulaire, syndical, etc.), les associations et les habitants sont invités à se prononcer. C'est cette multiplicité de regards qu'il faut intégrer pour disposer d'un cahier des charges complet sur ce qu'il s'agit de déchiffrer. Les agences d'urbanisme sont assez naturellement chahutées par ces évolutions car elles peuvent se sentir contestées dans leur expertise urbaine. Outils d'appui et de conseil, elles ne sont toutefois pas que des services techniques. Le stock de savoir-faire en agences d'urbanisme est avéré. Ouvertes sur un grand nombre d'acteurs et de problématiques, elles peuvent concentrer une richesse de regards, de données, de points de vue et d'expériences et constituent légitimement un des lieux où organiser une confrontation des différentes attentes. Le problème actuel est que, sauf exceptions, cette connaissance et ces compétences ne circulent pas, ni entre les agences, ni dans la recherche, ni dans le débat public. Il y aurait pourtant intérêt à cet échange pour faire évoluer les regards et les outils à mesure que nos villes changent.

S'il y a besoin de permanence dans les indicateurs, pour être capable de mesurer les grandes évolutions économiques, sociales et urbaines de manière longitu-

Séminaire introductif à la 33^e Rencontre de la FNAU, le 15 mai 2012.



© IAU-UF

cratique

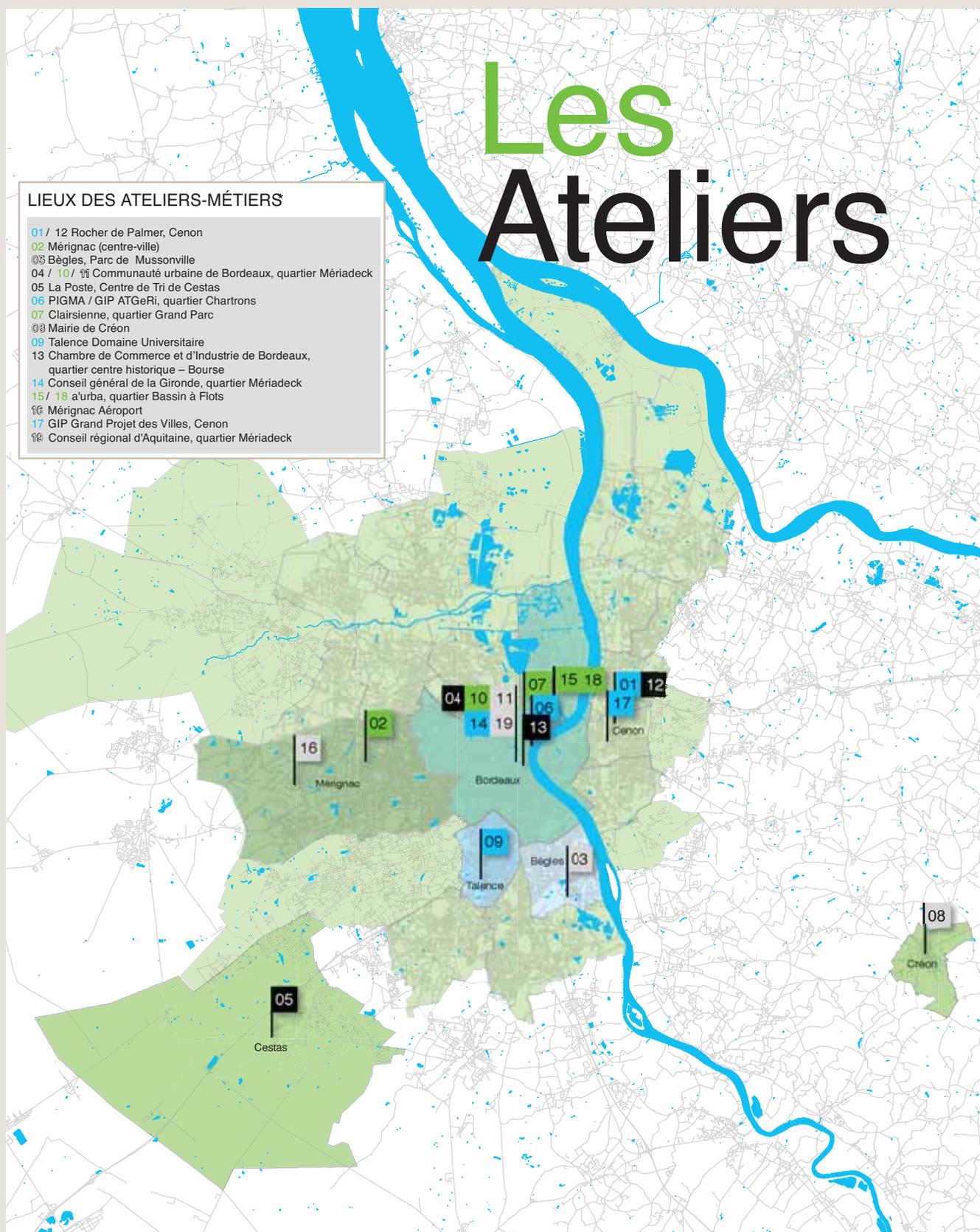
dinale, il y a en même temps un besoin permanent de s'interroger sur l'acuité de nos outils de mesure. Dans un monde qui n'évolue pas linéairement, nos chiffres peuvent très vite devenir trompeurs : un indicateur est construit pour mesurer une certaine réalité. Si, subitement, les grandes transformations à l'œuvre sont orthogonales à la réalité que l'on suivait, l'indicateur ne les percevra pas ou ne les percevra que de manière faussée par des effets indirects. On ne peut donc se contenter d'affiner de plus en plus la précision spatiale et temporelle des batteries d'indicateurs historiques. C'est d'un changement de modèle, d'un changement de système de représentation qu'il est question. Nous nous trouvons dans un climat d'incertitude radicale : non seulement nous ne savons pas comment les indicateurs sur lesquels on se base pour travailler vont évoluer, mais on ne sait même pas si ces indicateurs sont les bons et combien de temps ils vont conserver une forme de pertinence. La question des données urbaines renvoie donc à une interrogation bien plus fondamentale et politique. La question est en définitive « quels indicateurs pour quel mode de vie ensemble ? ». Les outils doivent se mettre au service des nouvelles politiques urbaines, plus trans-

versales et qui évoluent constamment : aujourd'hui, les questions de la jeunesse, de la santé, sont des questions éminemment urbaines. On a pourtant énormément de mal à s'en saisir dans les documents d'urbanisme. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons du mal à changer nos lunettes : il y a à la fois une forme de fatigue des personnes, car le travail demandé est immense, et une grande incertitude, car rien ne dit que les nouveaux indicateurs seront plus adaptés ni plus pérennes : on sait ce qu'on perd... La question posée aujourd'hui est comment construire les outils adaptés à la nouvelle vie de nos villes ? C'est un enjeu technique mais aussi et avant tout un enjeu de méthode. Les progrès combinés de la numérisation et de l'analyse statistique réduisent les limites techniques posées aux bases de données et à leur exploitation : il est virtuellement possible d'apporter une réponse chiffrée à toute interrogation. Face à cette profusion d'informations, l'enjeu principal est donc ailleurs : comment définir les questions que l'on cherche à clarifier. Comment repérer des signes avant-coureurs d'inflexions ou identifier les questions majeures pour nos villes et leur donner un sens ? La problématique est moins de savoir quels outils

mobiliser pour répondre le plus efficacement possible aux problèmes urbains que de définir ce qui pose et constitue les questions clefs pour la construction de l'espace urbain, matériel et immatériel. Au-delà des contingences techniques, la question des données urbaines est donc un enjeu de démocratie. L'interrogation est : « qui est légitime pour identifier les enjeux clefs pour l'avenir d'une ville ? ». Cela invite à repenser largement la place du citoyen dans nos villes. Trop souvent réduit à une fonction de citoyen-expert, il intervient comme une contrainte en aval des projets. Pourtant, dans une démocratie, son rôle serait plutôt d'ouvrir le champ des questions, d'interpeller l'élu sur les enjeux politiques, sur le sens des transformations à l'œuvre dans son territoire, sur la façon dont ces évolutions percutent des valeurs auxquelles il est attaché. C'est précisément de cela dont nous avons besoin aujourd'hui pour déchiffrer, donner du sens et construire plus efficacement nos villes.

De gauche à droite : Brigitte Bariol, Jean-Marc Offner, François Dugeny.





La rencontre de la FNAU prend place sur 3 jours, du 19 au 21 novembre 2012 à Bordeaux. Les premier et dernier jours seront consacrés à des débats en plénières, qui se tiendront au Rocher de Palmer, sur la rive droite de la métropole bordelaise, à Cenon. Nouveauté de l'édition 2012, le programme de la 33^e Rencontre consacre la journée du

20 novembre à des ateliers-métiers couplés à des visites de sites de la métropole bordelaise.

19 ateliers sont ainsi organisés par plusieurs agences d'urbanisme, appuyées par le personnel de l'a-urba. Ils accueilleront chacun une quarantaine de participants. Ces ateliers-métiers et visites sont organi-

sés en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux de la ville, publics ou privés. A chaque atelier-métier correspond une visite.

Consulter le programme détaillé et mis à jour :

→ www.rencontrefnau2012.org

ATELIER 1 - Habiter l'eau A LA RECHERCHE DE COMPROMIS TERRITORIALISÉS

Par Gérard BLANC, directeur de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre Dunkerque (AGUR)

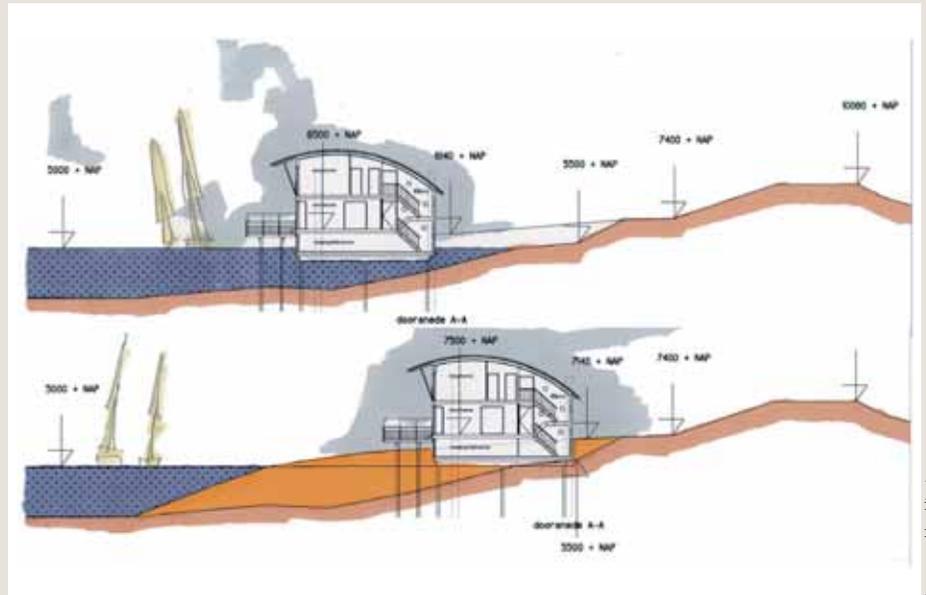
Chiffrer les coûts de la résilience « après crise », déchiffrer les relations souvent contradictoires des hommes, de leurs établissements, avec l'eau et ses débordements, ses submersions...

Au-delà de l'émotion, le dialogue indispensable de la sécurité des personnes et de la protection des biens cherche les compromis acceptables avec l'histoire des installations patrimoniales près des fleuves comme en bord de mer.

Le titre de cet atelier est un appel à la réflexion et à l'innovation comme à une sorte d'actualisation du contrat collectif, conscient et partagé de l'urbanisation actuelle, de ses modernisations et extensions et des risques d'inondation.

Les agences d'urbanisme et leurs partenaires y chercheront un équilibre entre lucidité devant les « aléas historiques » récurrents des risques, optimisation des engagements publics et privés pour le présent comme l'investissement futur et les nouvelles menaces d'un changement climatique annoncé.

Les études de cas présentées concernent aussi bien l'héritage d'urbanisations exposées au risque depuis des siècles, des pro-



jets de quartiers neufs qui sont autant d'exemples d'occupations futures écologiquement remarquables dans la gestion des eaux et de la biodiversité que d'intégration de l'anticipation des crises dans la gestion des collectivités locales.

Procédures de protection « descendantes », programmations locales d'aména-

gement, formation citoyenne au risque et à la protection... l'expérimentation sera au rendez-vous pour cet atelier-visite en bord de Garonne comme un appel à la recherche appliquée, à l'investissement dans l'intelligence des compromis territorialisés, à l'anticipation pour des sérénités à renouveler.

ATELIER 2 - La ville numérique sera-t-elle innovante et citoyenne ? MÉRIGNAC 2050, MÉRIGNAC 2012

Par Julien DE LABACA, de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), et Jean-Christophe CHADANSON, de l'Agence d'Urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba)

MÉRIGNAC 2050

Ange François était en retard. Amélie le savait, son e.collier en bois composite lui avait transmis son message. Le mercredi, Ange François choisissait auprès de la centrale de mobilité un biplace hydrogène disposant d'un coffre pour vélo électrique pliable. Il lui fallait ce type de vélo pour accéder aux hangars des friches aéroportuaires, à leurs rues défoncées, composant l'unique territoire au sein duquel les battles en tags numériques étaient encore tolérées.

Amélie l'attendait au bord de l'échangeur G 13b, face à la baraque à frites qui

lui servait chaque matin de cantine. Le covoiturage était devenu le seul mode de déplacement accepté sur les huit allées métropolitaines, dernières voiries autorisant des vitesses supérieures à plus de 30 kilomètres par heure. En échange du convoyage, Amélie lui enseignait les nouvelles techniques de télépathie numérique, rendues possibles par la fascinante puce EM 33 tout juste intégrée dans son cortex cérébral. Le e-collier se remit à sonner : le biplace ne viendrait pas car Ange était victime d'une action des membres de la Fédération pour la sobriété heureuse. La secte saturait en effet l'espace public

de zones silencieuses, inaccessibles à l'ensemble des ondes numériques.

MÉRIGNAC 2012

L'atelier n°2 « La ville numérique sera-t-elle innovante et citoyenne ? » se donne pour objectif de faire réfléchir les urbanistes, et notamment les membres des agences, à la manière dont le numérique modifie désormais la production d'informations sur le fonctionnement de la ville.

La production d'informations montante et descendante n'est pas sans effet sur les processus d'association des usagers à l'action publique, sur la nature de l'action

publique. Ces nouvelles pratiques peuvent également transformer la compréhension générale de la ville, de ses lieux importants, des espaces qui la composent. La question générale posée est la suivante : en quoi le numérique change-t-il la mission des urbanistes dans l'organisation, la gestion, le développement et la compréhension des villes ?

A Paris, la RATP teste l'abribus du futur : plus qu'un simple lieu d'attente, celui-ci sera confortable, serviciel et connecté.



ATELIER 3 - Trame verte et bleue : des approches multiscalaires aux déclinaisons multifonctionnelles

QUELLES STRATÉGIES, QUELLES MÉTHODES, QUELS OUTILS ?

Par Pascal VAN ACKER, directeur de l'Agence d'urbanisme de l'arrondissement de Béthune (AULAB)

L'atelier n° 3 abordera les différentes échelles de mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue (TVB), du niveau régional au local, tant dans le domaine de la planification et des documents d'urbanisme au travers d'exemples en Nord-Pas-de-Calais mais aussi en Rhône-Alpes et Alsace, que de réalisations opérationnelles avec l'expérience remarquable de la ville basque de Vitoria-Gasteiz, capitale verte européenne 2012.

Ces présentations, alliées aux échanges et visites de site organisées par la Ville de Bègles, permettront de débattre autour des stratégies territoriales, des enjeux environnementaux mais aussi des outils scientifiques et techniques existants ou à concevoir, des méthodes et des modes de faire et de gérer, et des actions que peuvent conduire les agences d'urbanisme pour les collectivités territoriales dans le champ de la Trame Verte et Bleue.

Parmi les expériences présentées, la Région Nord-Pas-de-Calais a été, dès les années 1990, en France, l'une des toutes premières collectivités à réfléchir sur la réalisation de ces trames afin, d'une part, de permettre la protection des espaces naturels remarquables et, d'autre part, de les mettre en réseau en développant des corri-

dors biologiques. Dans cette région, les trames vertes et bleues sont nombreuses, mises en œuvre de l'échelle régionale au local. En 2005, la Région approuve son Schéma régional de la Trame Verte et Bleue, un document d'orientation conforté, après l'approbation de son SRADT, par l'élaboration d'une Directive Régionale d'Aménagement.

Cependant des collectivités locales avaient préalablement engagé des démarches d'élaboration de schémas de TVB et de plans d'action de mise en œuvre. Ainsi, la Mission Bassin Minier, créée à la suite de la démarche de prospective sur « l'après-mine », élabore en 2003 le schéma TVB du Bassin Minier, notamment en proposant la requalification de l'énorme potentiel que présentaient les milliers d'hectares de délaissés de l'exploitation minière (terrils, fosses, cavaliers, friches industrielles...).

La Communauté Urbaine de Lille, au constat d'un territoire des plus pauvres en m² d'espaces verts par habitant, s'était également engagé dans une réflexion d'aménagement, en périphérie urbaine autour de zones humides remarquables mais en péril, des parcs de nature.

L'une des caractéristiques principales de

ces deux exemples majeurs était d'envisager la Trame Verte et Bleue sur un mode multifonctionnel, contrairement à la Région Nord-Pas-de-Calais, plus axée sur la stricte préservation des espaces naturels remarquables et la constitution d'un maillage par des continuités biologiques protégées. Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'arrondissement de Béthune, approuvé en 2007, définissait une Trame Verte et Bleue à son échelle, déclinant les trames de la Région et du Bassin Minier en privilégiant l'approche multifonctionnelle : préservation et restauration des espaces de nature, loisirs de proximité, valorisation du patrimoine, déplacements doux.... Il décidait la réalisation d'un atlas de la TVB permettant sa déclinaison dans les documents locaux d'urbanisme, mais aussi la mise en œuvre des projets d'aménagement d'espaces naturels et de corridors. Le Grenelle de l'Environnement allait conforter ces initiatives, notamment avec la création du Schéma de Cohérence Ecologique/Trame Verte et Bleue, et les légitimer en permettant, par exemple, l'intégration dans le SCOT de l'atlas TVB.

ATELIER 4 - Prospective : tous experts ? DE NOUVELLES PRATIQUES COLLABORATIVES

Par Claude MAILLÈRE, urbaniste, Agence pour le Développement durable de la région nazairienne (ADDRN)

2030 ? 2040 ? voire 2050 ? Comment voyez-vous l'évolution de votre territoire ? Les démarches prospectives ont le vent en poupe. Beaucoup d'agglomérations ont engagé des réflexions anticipatrices pour tenter de baliser un cheminement incertain vers un horizon qui ne l'est pas moins. Il s'agit d'imaginer les futurs possibles et les moyens de leur mise en œuvre malgré un socle de certitudes mis à mal par les crises successives (financière, économique, énergétique, identitaire).

Dans ce contexte, comment prévoir ? Et avec qui ? La réflexion sur l'avenir passe-t-elle nécessairement par l'unique expertise professionnelle des prospectivistes tels des futurologues ou autres oracles modernes porteurs de la vision d'avenir autorisée ? Plus largement, le panel des experts doit-il s'élargir à tous ceux qui ont un mot à dire sur l'avenir ? La prospective serait-elle donc devenue l'affaire de tous, telle une vision de la société à construire collectivement ? Dans la mesure où ce postulat est partagé, ce sont les méthodes, les outils - et donc les acteurs - de la « prospective classique » qui sont interrogés. Dès lors,

l'objectif consiste à porter le débat sur la place publique au sein d'un cercle d'audiences élargies. Implicitement, le dogme du « cap à suivre » laisse place à une logique collaborative du « faire ensemble », ouvrant la voie à des aléas contributifs et à la remise en cause d'une certaine idée de l'action politique.

Pour les territoires qui franchissent le pas, il s'agit désormais de se positionner en « mode prospective » sous la forme d'échanges participatifs ouverts à tous où la parole officielle de l'expert prospectiviste (quand elle est sollicitée !) est de plus en plus passée au crible de la démocratie participative. Au-delà de réunions publiques convenues qui peinent à mobiliser plus qu'un cercle d'initiés, comment susciter la mobilisation souhaitée ? Quels sont, sur le terrain, les attentes, les espoirs et les craintes ? Quelles visions d'avenir faire partager au plus grand nombre alors que les préoccupations quotidiennes brident les imaginaires individuels et collectifs ?

Durant l'atelier-métier « Prospective : tous experts ? », plusieurs revues de chantiers permettront de témoigner et d'ouvrir le



© ADDRN

débat sur de nouvelles pratiques prospectives. Plus largement, les champs de la sociologie, de l'anthropologie, du design, du numérique sont autant d'expérimentations pour stimuler le foisonnement des réflexions et élargir considérablement les pratiques de l'urbanisme et de l'aménagement... jusqu'à inventer de nouvelles formes de dialogue entre élus, techniciens et citoyens. Au cœur de ce système d'acteurs où l'empirisme expérimental de nouvelles approches prospectives bouscule l'ordre établi et les réseaux d'experts, il s'agira aussi de s'interroger sur le positionnement des agences d'urbanisme. Acteurs ou outils de la prospective ?

ATELIER 5 - Quels outils pour rendre compte de l'action publique et l'adapter à l'évolution des modes de vie ? MÉTHODES EN MUTATION

Par Létizia DELORME, urbaniste, Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) et Anne DELAGE, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba)

Avez-vous déjà tenté de programmer votre smartphone avec une clé Allen ? Pensez-vous que pour surfer entre les voitures votre shortboard* soit l'attelage le plus efficace ? Chacun d'entre nous adapte ses pratiques à des situations diverses, tout cela à une vitesse souvent déconcertante. Pourtant les métiers de l'urbanisme continuent à naviguer en mobilisant



des données et des processus de travail qui ne restituent que très partiellement les modes de vie et leurs évolutions... Des outils, donc des compétences, qui ne sont peut-être plus tout à fait adaptés pour accompagner la transformation des politiques publiques.

Les pratiques sociales, temporelles et urbaines façonnent les territoires, guident les mutations, celles des villes en particulier... et vice versa. Les représentations, les valeurs, les espoirs de chacun et les imaginaires collectifs influencent largement les pratiques, donc le rapport aux territoires et aux temps. Peut-on en ren-

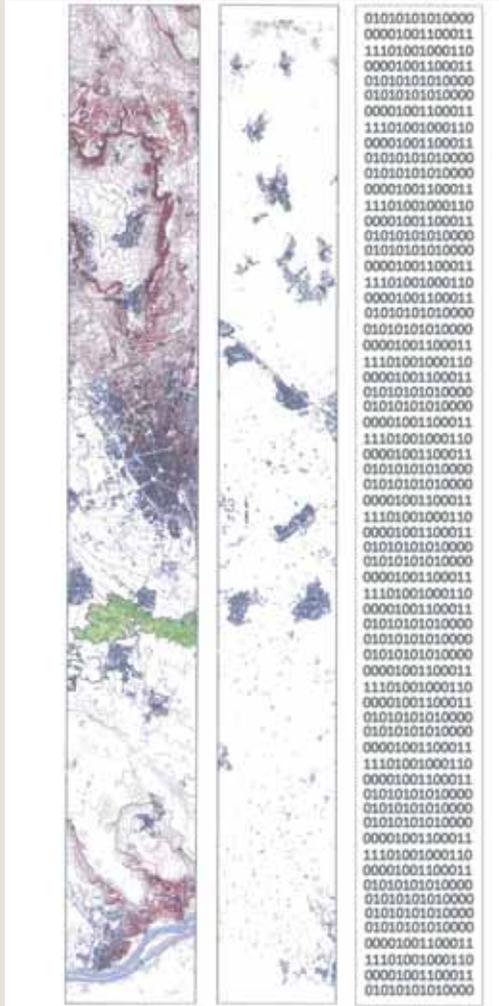
dre compte ? Si oui, avec quelles données, quels outils, quelles méthodes, quels savoir-faire ?

Face à votre smartphone et aux mutations technologiques, la dextérité de votre pouce s'est naturellement améliorée... Les métiers de l'urbanisme doivent pouvoir s'adapter à la complexe et rapide évolution du fait urbain, au risque d'être mis à l'index ! L'atelier sera l'occasion de tenter d'amener une contribution utile pour aider au renouvellement des méthodes de connaissance des modes de vie. Une évolution des approches et des savoir-faire qui devrait susciter l'intérêt et la créativité des agences d'urbanisme.

* Shortboard : planche de surf courte, facile à manœuvrer, mais à l'équilibre précaire. Pour surfeurs confirmés.

ATELIER 6 - La mutualisation de la donnée DE LA DONNÉE POUR TOUTES ET TOUS, LA MUTUALISATION COMME ABSOLU ?

Par Didier BESINGRAND, responsable du Pôle Connaissance Territoriale, Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP)



© AUDAP

La question de la mutualisation de la donnée est centrale dans les politiques publiques à l'heure actuelle. La question de l'évaluation des politiques publiques progresse et elle nécessite un accès large aux données publiques et privées. Trois trames de fond guident cette question : la première concerne le mouvement issu de la strate européenne avec comme support la directive INSPIRE (Infrastructure for Spatial Information in the European Community) qui tend à optimiser la coordination entre les utilisateurs et fournisseurs d'information. Depuis quelques années, les initiatives d'ouverture des bases de données se font jour.

La seconde concerne la multiplication des producteurs de données. Les producteurs historiques, notamment les services statistiques des différents ministères, sont relayés par de nouveaux producteurs. Les collectivités territoriales sont très présentes sur ce champ, de même que les citoyens. La multiplication des sources nécessite une plus grande expertise des agences d'urbanisme en matière de donnée.

La troisième concerne la mutualisation de la donnée disponible et l'ingénierie des bases à l'échelle de la politique d'aménagement et de planification locale. Une fois que la donnée est rendue disponible, elle

n'est pas pour autant intelligible pour les utilisateurs de l'observation et de la planification territoriale. Un échelon d'expertise et de pédagogie de la donnée se diffuse progressivement. Des interfaces d'échanges entre les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat se développent, à l'image de Géobretagne. La question de la mutualisation de la donnée et de son traitement n'est pas abordée de façon identique selon les territoires et l'échelle géographique, mais cette question sera rapidement intégrée à l'agenda des collectivités dans un but de rationalisation des coûts de l'ingénierie territoriale.

ATELIER 7 - Programmer l'habitat : quels outils, quel pilotage, quels partenariat ? CHIFFRER ET DÉCHIFFRER L'HABITAT POUR CONDUIRE LES POLITIQUES LOCALES

Par Lucile LAURIN, responsable du pôle habitat, Agence d'urbanisme et d'aménagement du territoire Toulouse aire urbaine (AUAT)

La question du logement est au cœur des préoccupations des élus, en lien, dans un contexte économique et social en crise, avec les attentes des citoyens pour lesquels le logement constitue souvent le premier poste de dépenses.

Dans un système de compétences désormais partagées, entre un Etat garant du droit au logement et des collectivités locales qui visent à produire plus tout en garantissant l'équilibre à l'échelle de leur terri-



© CC aua / TNC-ND

Opération en PSLA livrée sur la ZAC Andromède par la Toulousaine d'Habitation.

toire, les intercommunalités sont devenues progressivement des chefs de files : la délégation des aides à la pierre a permis aux collectivités de prendre la main sur les politiques locales de l'habitat, le PLH est devenu l'instrument privilégié d'une politique de terrain, où l'habitat s'articule avec le foncier et l'urbanisme.

Si l'échelon intercommunal apparaît souvent le mieux placé pour redonner une cohérence au niveau local, cela pose la question des outils dont les collectivités ont besoin pour définir leurs stratégies et

évaluer leurs actions. Sur quoi fonder une analyse des besoins en logements, inscrite dans la spécificité et la réalité des territoires ? Quels outils de pilotage des politiques du logement concevoir pour permettre aux collectivités de jouer le rôle d'autorité organisatrice de l'habitat ?

Ainsi, l'outil Habiter, mis en place par l'agence d'urbanisme à la demande des élus toulousains, apporte une première réponse à l'objectif de pilotage que s'est assigné Toulouse Métropole en matière d'habitat.

Si la compréhension des enjeux locaux de l'habitat passe aussi par la capacité de négocier avec les acteurs, sur quels partenariats fonder les outils nécessaires à l'action des autorités organisatrices de l'habitat ? Comment mettre en œuvre des mécanismes d'appropriation des résultats pour une synergie d'actions ?

Quelle place, demain, pour les agences d'urbanisme dans le développement de nouveaux outils de pilotage ?

ATELIER 8 - Périurbain : de l'espace périphérique au tiers espace, un changement de regard géographique

LE PÉRIURBAIN ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ : COMMENT DÉCHIFFRER CE PHÉNOMÈNE ?

Par Silvina RODRIGUES-GARCIA, directrice adjointe de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Reims (AUDRR)

Les villes connaissent une croissance de leur population sur les espaces qui les bordent ; ce phénomène d'étalement urbain mérite d'être ausculté au plus près. Il accentue le développement en tache d'huile des villes que certains nomment périurbanisation ...

Près de 40 % des Français ont élu domicile dans les zones périphériques, pavillonnaires pour l'essentiel, dont l'urbanisation grignote inlassablement la campagne. La France s'est périurbanisée et étalée : le premier stigmate de cette tendance à la consommation des espaces est la succession de lotissements parfois cantonnés à des formes d'habitat à l'architecture assez banale et à la densité de population faible.

Dans une société où les préoccupations environnementales sont de plus en plus prégnantes (loi Grenelle, développement durable, équité sociale et territoriale), où les taxes sont liées aux limites administratives que s'octroient les collectivités, il semble nécessaire d'analyser et de lever le voile sur l'ensemble des implications sociales, politiques et économiques de ce fait de société qu'est le « périurbain ».

Notre regard a-t-il évolué en la matière ? Le périurbain demeure-il un territoire de « rêve et de désir » ? Un territoire d'ascension sociale et de brassage ou de mixité, un territoire de liberté ? Le périurbain est-il le reflet des aspirations citoyennes d'un



Dynamiques de périurbanisation liées aux infrastructures : construction de la rocade bordelaise en rive droite en 1993.

retour à la nature ? Sommes-nous face à une « ville émietée », à une « ville franchisée », à un modèle durable ?

Face à de telles problématiques, les agences d'urbanisme se doivent de questionner leurs territoires, les élus, les experts et les citoyens. Dans les métiers de l'ingénierie territoriale et dans un objectif de construction d'une intelligence collective, le périurbain est ainsi une matière à modeler ou à remodeler, un territoire à observer, à décrypter.

Les réflexions, portées notamment par les agences mais également par l'ensemble des acteurs territoriaux, doivent permettre de mieux comprendre les territoires mais aussi de mieux appréhender les aspi-

ration des habitants. Le « mieux vivre ensemble » suppose d'une part de déchiffrer le périurbain : y vivons-nous différemment ? D'autre part, cela nécessite de mesurer l'étalement urbain. Comment planifier, anticiper un tel phénomène ? Le SCOT, outil de planification stratégique, dispose-t-il de moyens suffisants pour encadrer, voire maîtriser ce fait « périurbain » ? Enfin, cela suppose d'instaurer un dialogue urbain/rural : selon quelles modalités et quelles complémentarités des territoires ? Autant de questions qui permettront de déchiffrer la ville de demain, la ville durable, la ville pour tous.

ATELIER 9 - L'université peut-elle être un acteur territorial ? VILLE ET UNIVERSITÉ FINIRONT-ELLES PAR SE TROUVER, VRAIMENT ?

Par Jérôme GRANGE, directeur de l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)



Par la fonction universitaire, la Citadelle d'Amiens s'ouvre à la ville.

rapport à la ville, à son territoire de localisation. Que partageaient-elles réellement, l'une et l'autre, de leurs réalités et de leurs quotidiens ?

La vague rose des municipales de 1977 amena nombre d'enseignants universitaires à

Jusqu'à un passé très récent, l'université et les satellites qui gravitent autour d'elle apparaissaient comme un monde à part. La centralisation parisienne des décisions, le caractère centripète de l'urbanisme des campus et leurs localisations faites sur les franges urbaines, enfin la logique fermée de fonctionnement de certains gestionnaires de service aux étudiants, se cumulaient. L'agrégation de ces facteurs participait à la mise en œuvre, partout, d'un même sentiment : l'université prenait la tangente par

investir les conseils municipaux, et pour certains à occuper la fonction de premier magistrat. Pour autant, rien ne donna vraiment le sentiment d'évoluer.

Ce fut après la décentralisation, de « contrats de plan » en « contrats de projets », d'université 2000 à celle du 3^e millénaire, l'apparition des financements croisés, nécessités par un Etat plus impécunieux, qui constitua une première opportunité pour que les collectivités locales puissent s'offrir une autorisation de regard et d'intérêt

sur leur université. Leurs porte-monnaie leur donnèrent parfois droit à être des initiateurs de projets et des révélateurs de besoins. Amiens en est, de façon continue depuis le début des années 1990, l'un des plus beaux exemples.

De nombreuses évolutions sont intervenues au cours des dernières années : la culture de l'appel à projets qui fut au cœur de la procédure de choix des plans campus, l'élaboration des schémas directeurs universitaires, l'autonomie des universités. Elles sont autant de facteurs de nature à permettre une évolution du système d'acteurs entre collectivités locales et universités, permettant de mettre en œuvre des coopérations répondant à certains des grands enjeux de demain : intelligence et stratégie territoriales, formations. Travailler sur la co-construction de la ville avec l'enseignement supérieur est devenu depuis quelques années un champ privilégié d'intervention des agences d'urbanisme.

ATELIER 10 - Modéliser les trafics, modéliser la ville ? LES OUTILS DE MODÉLISATION À L'ÉPREUVE DES MOBILITÉS URBAINES COMPLEXES

Par Cécile FERRE, chargée d'études Mobilité - Déplacements, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise et Daniel ZOBELLE, Agence d'urbanisme de la région stéphanoise (EPURES)



© DREAL Rhône-Alpes - Hubert Canet

L'Avenue Jean Mermoz à Lyon, de l'autopont au boulevard urbain.

Les outils d'observation et de modélisation, importés des Etats-Unis par les ingénieurs des Ponts et Chaussées dans les années 1960, avaient été conçus « au service d'une planification automobile » pour justifier l'emploi de fonds d'investissement routier sur la base d'une rationalité économique.

Ils donnaient à voir flux, temps de parcours et vitesses de déplacements. Parallèlement, dès la fin des années 1970, les politiques de transport ont été marquées par la réhabilitation des transports urbains. Les politiques de

« Comme aime à le rappeler Alain Bonnafous, « un modèle, c'est comme conduire une voiture en ne regardant que dans le rétroviseur ». Si la route était droite derrière, vous allez tout droit. Un modèle est construit sur des règles résultant des comportements passés. Il ne peut donc seul anticiper des changements de comportements ou des changements de valeurs importants dans le futur. »

(Bruno Faivre d'Arcier, colloque MORECO, 26/06/2012).

mobilité ne se réduisent plus à une question de flux automobiles, mais doivent prendre en compte l'organisation urbaine, le partage de l'espace public, l'équité sociale et les impacts environnementaux. Les tramways, les vélos ou encore les deux roues motorisés réapparaissent, tandis que les autoroutes urbaines tendent à disparaître.

Avec la crise de la planification et la remise

en cause du tout-automobile, la pertinence des outils pose question. Ainsi, l'exploitation des enquêtes ménages déplacements (EMD) s'est adaptée aux nouvelles problématiques et permet d'établir des parts de marché selon les modes de déplacements, servant ainsi d'outil d'évaluation des politiques de transport, mais aussi d'étalon entre les villes.

Mais qu'en est-il des outils de modélisation ? Comment ces outils ont-ils été adaptés à une gestion globale des déplacements urbains et aux nouvelles politiques de mobilité durable porteuses d'enjeux contradictoires, économiques, écologiques et sociaux ? Les experts de la mobilité (agences d'urbanisme, bureaux d'étude, exploitants transport) ont-ils su adapter ces outils ou ont-ils cherché à développer de nouvelles méthodes ? Ces évolutions favorisent-elles l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir la mobilité et la ville ? Quelle ville contribuent-ils à modeler ?

ATELIER 11 - Agences d'urbanisme et monde de la recherche : quelles interactions pour quels apports ?

AGENCES EN RECHERCHE

Par Emmanuelle GAILLARD, économiste, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba)

Depuis leur création, les agences d'urbanisme sont en appui des collectivités locales pour l'élaboration des politiques et stratégies territoriales. Elles bénéficient d'un positionnement bien spécifique leur permettant d'envisager leur relation avec les acteurs locaux sur le long terme. Souvent garantes de l'histoire urbaine des territoires, leur existence repose en partie sur leur capacité à décrypter les spécificités des territoires qu'elles couvrent. Elles se distinguent ainsi d'autres « producteurs » d'intelligence territoriale comme les bureaux d'études par exemple, qui n'ont ni l'ancrage géographique ni la visibilité d'un programme de travail pluriannuel.

La contrepartie de cette stabilité apparente est de toujours avoir un coup d'avance, de

détecter les enjeux de demain, sans cesse se renouveler, regarder autrement pour une distanciation nécessaire vis-à-vis des politiques publiques. « Les pieds dans la boue, la tête dans les étoiles... » : un degré d'exigence indispensable à leur survie.

Il faut alors s'interroger sur la relation qu'il y a ou qu'il pourrait y avoir entre les agences et la recherche urbaine. Comment les agences d'urbanisme peuvent-elles tisser des liens avec la recherche ? Dans quel but ?

De son côté, souvent trop éloignée des collectivités et du terrain, la recherche peine à donner une lisibilité à des travaux qui pourraient nourrir l'action et le débat publics. Le rôle des agences est peut-être là : faciliter l'appropriation, valoriser, ren-

dre plus lisible, faire médiation entre chercheurs et acteurs publics.

Ce rapprochement est aussi une voie pour un renouvellement théorique des équipes des agences, nécessaire pour progresser dans la compréhension des phénomènes urbains.

Enfin, les agences peuvent offrir un « terrain de jeu » précieux pour la recherche urbaine. Grâce à leur maîtrise de la donnée, leur connaissance du terrain et des acteurs, elles portent un regard bien particulier sur la réalité des phénomènes pouvant parfois aiguiller le chercheur.

Ces interactions entre recherche et agence dessinent un système de relations réciproques que chaque agence essaie de construire à sa façon.

ATELIER 12 - Médias, communication et urbanisme

COMMENT COMMUNIQUER SUR L'URBANISME ?

Par Isabelle LEBRE, architecte urbaniste et Sandra RINJONNEAU, assistante communication, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba)

L'urbanisme intéresse de plus en plus le grand public. Les questions sur l'habitat, le transport, l'environnement, l'aménagement urbain font partie du quotidien. Le fait « urbain » n'appartient plus seulement aux professionnels. Le poids des habitants investis dans la mutation de leur cadre de vie interroge sur la manière dont les architectes, urbanistes et politiques traitent ces sujets, les communiquent au plus grand nombre et surtout, comment les citoyens sont inclus dans les processus décisionnels.

Mars 2013 verra l'arrivée d'un nouveau franchissement à Bordeaux. Ouvrage grandiose, tant par son impact sur le paysage de la ville que par sa mise en œuvre, le chantier du pont Bacalan-Bastide reste l'une des constructions urbaines les plus suivies des Bordelais. Au-delà de l'aspect spectaculaire de la réalisation d'un tel ouvrage, les médias locaux font émerger les débats. Les problématiques de circulation, la desserte sur la rive droite, les coûts de construction, la participation des lecteurs quant au choix du nom mais aussi le point de vue des associations,

sont traités avec autant d'enthousiasme que les étapes clef du chantier.

Cependant, la compréhension des fonctionnements urbains ne va pas de soi. D'où le rôle essentiel des agences d'urbanismes qui participent à la mutation des villes.

Par leur connaissance de l'agglomération, par l'observation des évolutions urbaines, architecturales et sociétales d'un territoire et par leur rôle d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage, les urbanistes jouent un rôle essentiel mais peu médiatisé auprès du grand public. La grande difficulté reste la vulgarisation de ces sujets. Il est souvent reproché aux professionnels leur langage trop technique. Les agences doivent aujourd'hui se saisir de ces questions et



Un nouveau pont, une nouvelle porte pour Bordeaux.

© Hélène Dumora / a'urba

être force de proposition sur la manière de communiquer leurs travaux et leurs connaissances pour aller vers plus de pédagogie.

L'atelier traitera à la fois du traitement de l'urbanisme par les médias grand public et des ambitions de communication des structures déchiffrant le fait urbain : Comment rendre intelligible l'urbanisme ?

ATELIER 13 - Immobilier tertiaire : le parc de bureaux obsolète, un potentiel réversible ? **BALADE URBAINE - MÉRIADECK : RECONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE ...**

Par Cécile RASSELET, Directrice d'équipe socio-économie urbaine, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba)

« Mériadeck, un nom ? Un prénom ? Oui, peut-être, mais à Bordeaux, un quartier et quel quartier ! », écrit l'architecte bordelais Michel Pétauud-Létang, auteur d'un remarquable ouvrage consacré à celui qu'il classe au rang des quartiers de « fusion bruyante, parfois tachée de sang, profondément scellée dans la pierre pauvre d'un quartier venu de rien, allant nulle part ». Il est vrai que c'est sans doute moins pour la poésie du lieu que pour des questions d'ordre pratique qu'on le traverse. En effet, loin du décorum de la ville du XVIII^e siècle, en passant par Mériadeck - pour peu qu'on trouve comment y entrer - on hésite entre rejet, désintérêt et engouement. Quartier ou édifice, en l'état cet objet urbain encore mal identifié bouscule. Lieu de passage ou espace de vie, des jardins suspendus au cimetière de la Chartreuse, lieu de commandement de l'agglomération, on ne s'y rend jamais par hasard. Entre dalles et dédales, cette balade urbaine veut offrir aux yeux initiés une nouvelle vue de cette incise urbaine, symbole

de la reconstruction de la ville sur elle-même. De l'histoire de ce quartier cosmopolite au projet de Royer et Willerval, de la ville marécage à la métropole d'équilibre, Mériadeck se raconte. C'est toute l'histoire d'un morceau de ville qui

loin de toute position figée, esquisse encore une série de transformations. Un quartier avec lequel les acteurs de la « décennie bordelaise » devront encore compter, parce que s'y opèrent toujours des projets à l'image de la construction du dernier immeuble au sud et de la destruction, dans le même temps, de la Croix du Mail, face aux jardins de la mairie où sera édifiée la Cité Municipale. Héritier de la Charte d'Athènes et incarnation de l'idéal fon-



Immeubles Mériadeck.

tionnel, cet urbanisme interroge à la fois les dimensions de mixité, de liaisons et de restructuration d'un parc à dominante tertiaire. L'objectif : comprendre ce qui crée un désir de ville, ce qu'il en reste soixante ans après, ce qu'on a fait de mieux ou pas depuis et, demain, ce qu'on en retient. Détruire pour reconstruire, n'est-ce pas cela une ville ?

ATELIER 14 - Grands territoires : à nouvelles territorialités, nouvelles postures ? **ET VOUS, QUELLE DÉFINITION DONNERIEZ-VOUS DU « GRAND TERRITOIRE » ?**

Par Caroline SANNIER, chef de projet SCOT, Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)

Dans un document paru dans les Cahiers de recherches médiévales et humanistes, « Les « grands territoires » au Moyen Âge », Stéphane Boisselier écrit : « la territorialisation est une forme essentielle de la tendance des sociétés à l'organisation. Différents facteurs (cadre naturel, échanges matériels et immatériels, volonté politique, moyens techniques, besoins de solidarité) permettant aux hommes de s'organiser dans l'espace (et par rapport à l'espace) et de s'y tailler des zones d'action et de représentations mentales ».

Ainsi, il y décrit les « grands territoires » comme des « espaces plutôt vastes, en tout cas dépassant l'inter-connaissance, qui se construisent donc par des représentations mentales et par des processus socio-politiques ayant des conséquences matérielles ».

À la manière de Stéphane Boisselier, Carles Llop, architecte et directeur du département d'urbanisme et d'aménagement du territoire de l'Université Polytechnique de Catalogne et Jean-Jacques Stoter, vice-président du Conseil général de la Somme,

proposent, pour lancer le débat, deux points de vue sur le sujet. Les voici :

- Carles Llop : « le concept de « grand territoire » me renvoie à celui de la « ville mosaïque territoriale », un modèle pour interpréter et intervenir dans les territoires contemporains, où l'échelle n'est plus la mesure de l'occupation mais le niveau d'interaction entre leurs composantes, dans la forme comme la fonctionnalité ou le métabolisme ; [...]. [c']est donc une structure pour le projet, qui est à la fois morphologique et environnementale, [...].

Un territoire habité, où les protagonistes – citoyens, mouvants, passants... – conditionnent les modes de vie et la génération de scénarios sociaux, qui caractérisent la gestion de l'habitabilité, les activités et la mobilité possibles ».

• Jean-Jacques Stoter : « d'aucuns diront qu'un territoire est grand par son aire géographique, d'autres par le nombre d'habitants qu'il regroupe alors que certains mettront en avant la portée politique du projet qui le fédère. En fait, à mes yeux, la grandeur d'un territoire s'apprécie au travers de la combinaison de ces données relatives à l'espace, à la démographie, à la volonté politique ainsi qu'à l'engagement des acteurs socio-économiques et des élus qui y demeurent. Pour moi, donc, un grand territoire



Grands territoires : une variété de situations et d'échelles.

constitue un espace de vie à l'identité partagée par les habitants qui le composent et qui se retrouvent dans un projet cohérent,

participatif, se déclinant en actions concrètes à portées économiques, environnementales, sociales et financières ».

© ADUGA

ATELIER 15 - Qu'apportent les démarches artistiques à l'urbanisme ?

L'ART EST-IL SOLUBLE DANS L'URBANISME ?

Par Emmanuelle GOITY, chargée d'études, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba)

L'art semble s'inviter de plus en plus souvent dans la question urbaine et dans les dynamiques de projet, depuis l'expérience des villes nouvelles jusqu'aux préoccupations plus récentes de proximité et de convivialité. En réalité, pourrait-on dire qu'il se réinvite régulièrement par de nouveaux outils et modes de communication ?

Les liens entre art et ville revêtent en effet autant de formes qu'il existe de temps, de lieux et d'êtres pour les vivre et les fabriquer.

Selon Camillo Sitte, l'art est au fondement de l'urbanisme, constitue une matière pour accompagner les mutations sociales et changements d'échelle. Surtout, le bonheur ne s'envisage pas sans lui dans la cité : « c'est seulement dans notre siècle mathématicien que la construction et l'extension des villes sont devenues des questions presque exclusivement techniques. Aussi nous paraît-il important de rappeler une fois de plus qu'on ne résout ainsi qu'une face du problème, et que l'autre, celle de l'art, revêt une importance au moins égale ».

La démarche artistique, si protéiforme soit-elle, permet une autre observation de l'existant. Pour l'urbanisme et pour bien d'au-



« Le Lion », place Stalingrad, Bordeaux. Produit par l'artiste Xavier Veilhan et inauguré en 2005.

tres disciplines, elle peut révéler l'invisible, les nouveaux repères, offrir un récit aux lieux. Elle invite l'émotionnel et le sensoriel dans l'analyse urbaine. Elle associe des antipodes, compare ce que l'on croit incomparable.

Pourquoi alors ne pas inviter ces connaissances issues des pratiques esthétiques à la table des connaissances dites ration-

nelles ? Et enrichir ainsi les champs disciplinaires de l'observation et de la conception urbaine ?

L'atelier-débat à Bordeaux se proposera d'aborder cette question de l'importance de l'art pour lire et faire la ville, grâce aux expériences de territoire et points de vue d'acteurs.

ATELIER 16 - Flux: appréhender les interdépendances territoriales pour comprendre la métropolisation

UNE "RÉALITÉ MOBILE" DANS DES SYSTÈMES URBAINS

Par Nathalie BRUANT-SERAC, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)

Des navettes domicile-travail dans l'agglomération de Montluçon aux échanges financiers entre Wall Street et Shanghai, une infinité de flux de toutes natures structurent nos métropoles, définissant de multiples systèmes et interdépendances territoriales « à géométrie variable » selon les flux considérés.

Les travaux de Nadine Cattan, directrice de recherche CNRS - menés notamment dans le cadre de la démarche Territoire 2040 de la DATAR - portent sur l'appréhension de cette « réalité mobile » des dynamiques territoriales. Les organisations spatiales sont (re-)pensées dans une approche relationnelle qui conçoit les territoires en termes d'interdépendances et d'articulation. L'approche par systèmes urbains, où le fondement même de l'urbain est le lien, est construite grâce à la mise en œuvre d'une méthodologie originale qui intègre conjointement plusieurs indicateurs de l'échange.

A partir de ces travaux, et des travaux des agences d'urbanisme de Saint-Omer sur l'exploitation des DADS et de Marseille sur les flux de revenus et de résidents entre les territoires de la métropole, on s'intéressera dans un premier temps de l'atelier aux méthodes développées pour appré-



Chiffrer et déchiffrer la «réalité mobile»

© Laurent Carcuillo, AGAM

hender et représenter les dynamiques métropolitaines à partir des flux.

Dans un second temps de l'atelier, à partir de témoignages d'acteurs de la métropolisation représentés par Pascal Personne, Président du directoire de l'aéroport de Bordeaux, et Jacques Bouleix, ex-Président du pôle de compétitivité OPTITEC, Président du conseil de développement de Marseille Provence,

on s'interrogera sur la façon dont ces travaux de « chiffrage et déchiffrage des interdépendances territoriales » peuvent servir la définition des politiques de construction et de développement métropolitains : quelles évolutions des méthodes ? Quelle contribution des acteurs de la métropolisation à ces travaux ?

ATELIER 17 - Quelle place donner à la santé dans une politique de développement territorial?

PENSER PROJETS ET POLITIQUES À TRAVERS LEUR IMPACT SUR LA SANTÉ DES HABITANTS

Par Claire-Marie THIBAULT, Chargée d'études développement social et urbain, Agence d'urbanisme de la Région Stéphanoise (Epures), et Sofia BEKRAR, chargée d'études, Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AUDAB)

Eclairer les dynamiques territoriales et penser les stratégies de développement qui en découlent à travers les enjeux de santé : c'est la proposition de l'atelier métier n°17, qui aborde une thématique émergente dans le champ d'action des agences.

La santé, au sens de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), ce n'est pas seu-

lement ne pas être malade, mais c'est bénéficier d'un « état de complet bien-être physique, mental et social » ; autrement dit, c'est vivre dans un logement et un environnement sain, pratiquer une activité professionnelle, jouir d'une vie sociale, avoir accès à l'éducation, à la culture et au sport, consommer des aliments sains et nutritifs, bénéficier des services de proxi-

mité, se déplacer facilement... Autant de dimensions de la vie quotidienne des habitants que sous-tendent finalement les leviers de développement des territoires : politiques d'habitat, développement économique, action sociale et culturelle, organisation des services, réduction des risques environnementaux, gestion des espaces naturels. Les projets urbains, qui

transforment la ville dans le temps, intègrent eux aussi l'ensemble de ces dimensions.

Comme Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans en avoir conscience, les agences d'urbanisme ont, depuis longtemps, mené des missions au service de la santé des habitants sans les mentionner comme telles. Ainsi, elles contribuent aux politiques d'amélioration de la qualité de l'eau et de l'air, de réduction du bruit ou encore de protection des espaces naturels. Concernant la politique de la ville, leurs missions d'observation sociale et d'accompagnement des projets de renouvellement urbain au sein des quartiers précarisés participent à la réduction des iné-

galités sociales de santé. A travers la prospective, elles accompagnent les collectivités dans les réponses à apporter au vieillissement de la population, enjeu majeur de santé publique dans les décennies à venir. De manière plus évidente enfin, elles ont été impliquées dans les grands projets urbains accompagnant la restructuration des hôpitaux.

Aujourd'hui la santé prend une importance grandissante dans l'action territoriale. Face au vieillissement de la population, à une population fragilisée d'un point de vue sanitaire et social sous l'effet de la crise, à la désertification médicale dans certains territoires et à la raréfaction des moyens alloués par l'Etat, les élus locaux s'empa-

rent de cette problématique : l'enjeu est désormais de penser les projets d'aménagement et les politiques locales à travers leur impact possible sur la santé des habitants. Les agences, de par leur dimension transversale, ont donc un rôle à jouer pour aider leurs partenaires à appréhender ces aspects et renforcer la cohérence de leurs politiques.

L'atelier métier « santé et territoire » se situe dans cette perspective. Il présentera les expériences des agences d'urbanisme dans le champ de la santé, et les projets de partenariat avec les ARS, les hôpitaux, mais aussi le ministère de la Santé.

ATELIER 18 - Ville post-carbone : mesurer et accompagner le changement

LA VIE PAREILLE AUTREMENT ? TÉMOIGNAGES

Par Jérôme BARATIER, directeur de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU)

Les propos réunis ci-dessous sont des extraits d'entretiens réalisés dans le cadre de l'étude « Vivre post-carbone » conduite par le CETU ETICS de l'université François Rabelais de Tours et financée par l'ADEME. L'objectif de cette étude est, à partir d'un scénario de SCOT Facteur 4, de mesurer la prégnance des contraintes et aspirations des ménages dans l'acceptabilité d'une ville post carbone.

Bonheur privé ? Malheur public ?

« On s'est éloigné de Tours pour avoir du terrain, si c'est pour avoir deux maisons dans mon terrain... Non mais bien sûr, et puis je mets du monde au grenier aussi. Non, c'est INENVISAGEABLE. Non, si j'ai du terrain, c'est pour avoir de la verdure et c'est pour l'intimité aussi et je jalouse les gens qui ont 2 000 m² de terrain. J'aurais l'impression d'être comme un appartement, mais avec tous les inconvénients et aucun avantage. Dans ce cas, autant retourner en appartement en ville à Tours ». Mme V., habitante du périurbain éloigné.

Contrainte, défiance, résignation, attente envers la puissance publique : le retour du don-contredon ?

« Je pense que c'est tellement loin de nos habitudes que je pense qu'il faut des initiatives par exemple des municipalités (...). Mon voisin, une laverie commune



Avant/après : renouvellement d'une zone d'activité.

© ATU

dans un quartier, une résidence, ils n'ont jamais vu cela, ça leur vient même pas à l'esprit, donc je pense qu'à partir du moment où il y a des idées qui ne vont même pas effleurer la population, parce que voilà parce que c'est tellement loin de ce qu'ils ont jamais pu vivre, je pense qu'il faut que l'idée soit insufflée par quelqu'un ». M.E., habitant de la couronne périurbaine proche.

« Pour moi, c'est uniquement par la contrainte... si on doit faire quelque chose, c'est par la contrainte. Les pistes cyclables à Paris, tout le monde était contre. Ça a été un tollé général et ceux qui utilisent les vélos trouvent cela génial et malgré tout, tout le monde dit que c'est quand même vachement plus sympa maintenant (...) Si dans ta rue, tu as beaucoup plus d'espaces verts, que ça ne

pue pas, qu'il n'y a pas de bruits, forcément, tu vas t'en rendre compte, mais pas tout de suite. Donc pour moi, ça passe par la contrainte ». M.Z., habitant de Tours centre.

« On est dans une société où on est de plus en plus privé de liberté. Et finalement, la voiture, c'est notre liberté, on fait ce

que l'on veut. On va où on veut. Et je crois que de toucher à ça, à un moment stop ! On a tous cette réaction-là. Quand tu vas dans des villes où il y a le parking obligatoire et qu'après tu prends un bus gratuit pour aller en ville. On est tous à râler en disant c'est chiant, ils nous emmerdent, on va perdre du temps et puis on

l'utilise une ou deux fois et on se dit finalement, c'est vachement sympa, cool, sans stress... donc je pense que l'on peut forcer un petit peu les choses, aménager, mais on ne pourra jamais supprimer cette liberté ». Mme R., habitante de Tours centre.

ATELIER 19 - Connaître et comprendre les dynamiques économiques des territoires pour anticiper et agir

L'OBSERVATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DE L'ACTION PUBLIQUE

Par Vincent LANOË, chargé d'études « économie » à l'Agence d'urbanisme et de développement Essonne-Seine-Orge (Audeso)

Production, emploi et croissance sont à l'agenda politique national ; les acteurs locaux sont soucieux de favoriser un développement économique favorable aux marchés de l'emploi. Mais constat est fait que peu d'investigations sont conduites dans le champ de l'économie territoriale.

Les entreprises sont les maillons d'un tissu économique aux contours de plus en plus complexes. Soumises aux aléas conjoncturels, créatrices de richesses et d'emplois, usagers d'espace et de services, elles sont d'une extrême diversité. Pour Gilles Crague, directeur adjoint du Latts de l'École des Ponts ParisTech, elles contribuent à la morphologie des territoires autant qu'à leur physiologie.

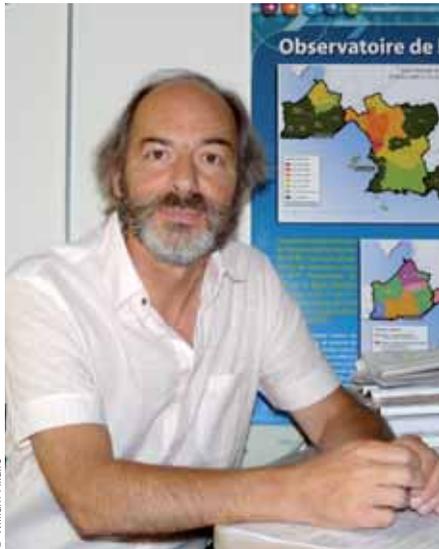
Pour les acteurs publics préoccupés d'attractivité économique, les entreprises doivent être les moteurs du dynamisme territorial, pourvoyeuses d'emplois pour les actifs résidents et de nature suffisamment

diversifiée pour éviter les risques liés à une trop forte spécialisation. Ils ont besoin d'outils de connaissance et de compréhension de la vie économique qui puissent être des leviers d'action publique.

Ainsi, face aux incertitudes économiques, l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) a-t-elle mis en place en 2009 un nouvel outil, « la toile industrielle dunkerquoise », qui représente les principales relations inter-industrielles du territoire, en fonction de plusieurs grands marchés et autour de la présence du port. Cet outil d'observation est devenu outil de promotion et levier de développement et d'attraction pour l'investisseur. Il permet aussi de révéler les risques de réactions en chaîne en cas de crise sectorielle.

Autre exemple, celui de la cartographie de la filière « santé » francilienne dans le cadre de Medicen Paris Region, pôle de compé-

titivité mondial des technologies innovantes pour la santé et les nouvelles thérapies. Neuf « chaînes de valeurs », « ensembles de maillons constitutifs de processus permettant de transformer une idée, une invention ou un concept, en valeur économique aboutissant au patient » sont décrites. Leurs fiches d'identité répertorient et localisent les PME qui les composent et proposent des indicateurs de performance. Ces outils aident les collectivités à juger si l'accent doit être mis sur le développement endogène ou le développement exogène, à anticiper les mutations, et *in fine* à adapter le temps long de la sphère publique au temps court de la sphère de l'entreprise.



PATRICK TANGUY L'ÉCO FAIT (L')URBAIN

Patrick Tanguy, responsable du pôle développement économique et stratégie de l'Agam et co-animateur du Club « Eco-Fnau », décrypte les mécanismes économiques à l'œuvre dans le développement territorial.

Inoculer le virus de l'analyse économique dans l'univers des urbanistes : il y a quinze ans, ce changement de focale était vécu comme un sacrilège par certains dirigeants d'agence. « Vous aviez même des agences dénuées de service d'études économiques. Ou alors, sauf exception, celui-ci était cantonné à la réalisation de documents de planification des zones d'activités », se souvient Patrick Tanguy.

Jusqu'à la fin des années 1990, cet économiste aujourd'hui à la tête du pôle développement économique et stratégie de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) enseignait la science éco à l'université de Brest. « Je travaillais sur les mécanismes de transmission de crise et sur le développement local. Marc Wiel, qui dirigeait l'agence d'urbanisme du pays de Brest (l'Adeupa), m'a proposé de prendre les rênes des études économiques. En abandonnant la posture académique pour une activité plus opérationnelle, j'ai eu le sentiment d'être plus utile socialement... ».

En sept années à l'agence brestoise, il impose le regard de l'économiste dans l'approche urbaine du développement local et la planification. Ce qui n'allait pas de soi. « L'économie, c'est le monde du flux, du changement, de l'innovation... La planification, c'est le monde du stock, de la permanence, de la norme... Les temporalités sont également différentes: dans un cas, vous raisonnez à deux-trois ans, dans l'autre à quinze, vingt ans ». Cela pose la question de l'architecture territoriale des politiques publiques: « les échanges économiques s'affranchissent des frontières administratives, créant de nouveaux espaces qui forment système ». Un défi pour les agences comptant nombre d'EPCI dans leur conseil d'administration, sommées de « travailler sur des espaces pertinents ».

A Marseille depuis 2006, Patrick Tanguy a eu l'occasion de toucher du doigt ce décalage.

« Marseille est également une ville très ségrégative avec des écarts de revenus considérables : entre les revenus les plus bas et les plus élevés, l'écart est de 1 à 15, contre 1 à 5 environ à Rennes et à Brest... », relève l'économiste. Or, « si vous superposez la carte nationale des inégalités de revenu avec celle de la délinquance, vous trouvez de grandes similitudes ». A Marseille, la cartographie des revenus dessine une ville fragmentée, avec la Canebière pour frontière et un réseau de TCSP qui ignore une grande partie des quartiers Nord. « Faute d'un service de transports adapté, le marché local du travail se fragmente et nombre d'offres d'emploi ne sont pas pourvues ». Cette radiographie en 3D du territoire, que renforce la prise en compte de la qualification des personnes, éclaire d'un jour différent les débats sur l'insécurité : les réponses sont autant dans l'arsenal répressif que dans la sphère économique et sociale.

Cette lecture « économiste » du fait urbain, Patrick Tanguy essaie de la développer à l'échelle du réseau des agences, à travers le club « Eco-Fnau » qu'il co-anime avec Gilles Poupard, directeur des études économiques de l'agence de Lorient (Audelor). A raison d'une réunion par trimestre, les techniciens de la sphère éco des agences se penchent sur des « sujets émergents », tels l'impact de la crise sur les territoires, l'économie « verte » ou l'économie « fonctionnelle ». « Cette coopération débouche sur des dossiers spéciaux estampillés "Fnau", parfois repris par des revues spécialisées ou des organismes publics comme la Datar », explique le technicien de l'Agam. Avec également pour ambitions de « former les jeunes chargés d'étude et servir d'aiguillon dans la définition des stratégies territoriales des collectivités ».

William Allaire



DR

MARIE-PIERRE CABANNE L'INGÉNIERIE PUBLIQUE, UNE CONSTRUCTION ENCORE À PARTAGER

En charge des politiques contractuelles de développement au sein du Département, et du développement local au sein de la Région, la vice-présidente de l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées aspire à une plus grande solidarité entre les collectivités et à une réflexion commune autour de l'ingénierie publique.

La vice-présidente du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques porte aujourd'hui un vaste projet de refonte de la politique de développement territorial : « nous voulons mettre fin au "droit de tirage" et privilégier une vision globale et durable du territoire, un développement dynamique et solidaire qui s'appuie sur les intercommunalités ». Le début d'un long chantier mais aussi une forme d'aboutissement pour Marie-Pierre Cabanne, également conseillère régionale déléguée au développement local, vice-présidente de l'EPFL Béarn mais aussi vice-présidente de l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées. L'approche territoriale l'a toujours intéressée. Après des études en économie et géographie sociale, Marie-Pierre Cabanne est d'abord recrutée comme agent de développement local, puis participe à l'aventure des CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural). « J'étais animatrice de la confédération paysanne et je voulais œuvrer au rapprochement entre les travailleurs et les paysans. Nous abordions la question de la ruralité à travers toutes ses composantes : artisanat, services, commerces, habitat, etc. ».

De 1990 à 1995, Marie-Pierre Cabanne prend en charge une mission nationale de prospective du territoire afin d'accompagner les acteurs locaux dans l'élaboration de leurs projets. « J'étais tout le temps sur le terrain et j'ai senti le besoin de conceptualiser mon approche ». Elle décide donc de compléter son cursus par une maîtrise en aménagement du territoire. Appelée à Bruxelles pour une mission d'évaluation de l'impact des fonds européens dans les pays du Sud de l'Europe, elle décide de rester dans les Pyrénées-Atlantiques. « Pour des raisons personnelles, j'ai préféré postuler sur un poste de coordinatrice pour la mise en place du PLIE de Pau ».

Un dépaysement total. « Je n'y connaissais rien en insertion sociale, de surcroît en milieu urbain. Pour moi, cela a été un électrochoc ! J'étais au contact de très grosses entreprises, confrontée à une autre réalité du territoire. Ce fut une expérience très enrichissante qui m'a permis d'appréhender toutes les dimensions du développement ».

Approchée en 2000 par Georges Labazée, qui prendra en 2011 la présidence du Département, elle accepte de s'engager en politique. Elue adjointe au maire (PS) de Gomer en 2001, elle contribue aussitôt à monter la Communauté de communes Ousse-Gabas. Conseillère régionale en 2004, elle remporte quatre ans plus tard le canton de Pontacq. « Toutes ces expériences ont forgé ma vision du développement et j'ai constaté que les communes mais aussi les intercommunalités manquaient le plus souvent cruellement d'ingénierie ».

Son message est clair. « Nos collectivités, y compris le Département et la Région, ont besoin d'une ingénierie publique d'appui. Nous devons l'organiser et la mettre en partage entre nous. C'est l'une des missions que m'a confiée le Président Labazée ».

Que pense-t-elle des agences d'urbanisme ? « Elles sont des actrices incontournables de cette ingénierie publique. Notre agence d'urbanisme nous aide à définir nos politiques. Mais elle est surtout un espace partenarial qui permet aux élus de réfléchir ensemble, avec le souci de la cohésion et de l'équilibre entre les territoires. Alors que nous sommes encore plus qu'hier face à la nécessité d'arbitrages et de choix, il est plus que jamais primordial de donner ainsi aux élus les clés de la décision ».

Bruno Fay